



Délibération

Du Comité Syndical

du 24 juin 2020

RAPPORTEUR : Michèle DUCLOY, Vice-Présidente du SyMPaC

TITRE : Plateforme PROCH'EMPLOI – Soutien financier 2020

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calaisis, devenue Proch'Emploi en 2016.

Chaque année, le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme initiée par le Conseil Régional des Hauts de France pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calaisis.

Les missions de Proch'Emploi sont les suivantes :

- être au service, prioritairement des TPE, PME/PMI mais aussi des grandes entreprises de tout secteur d'activité en tant d'interlocuteur unique pour le recrutement ;
- agir en réseau avec les entreprises, collectivités territoriales, chambres consulaires, organismes de formation (...) afin d'optimiser les opportunités concrètes d'emploi ;
- refonder les relations entre demandeurs d'emploi et les entreprises.

Après 7 ans d'activités, le bilan 2019 est le suivant :

- 171 rendez-vous entreprises effectués (+11%) – 632 depuis 2016 ;
- 321 entretiens de recrutement en face à face (-7%) – 1 289 depuis 2016 ;
- 154 mises à l'emploi (+ 0.65%) – 566 depuis 2016 ;
- 47 CDI pourvus (+ 6.8%) – 163 depuis 2016 ;
- 6 circuits courts mis en place (+ 50%) – 26 depuis 2016 ;
- 10 mises à l'emploi de jeunes suite au dispositif des circuits courts. (+ 25%) – 54 depuis 2016.

Depuis 2016, 909 offres d'emplois ont été détectées et 620 mises à l'emploi ont été effectuées (CDI, CCD, alternance).

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts-de-France. La participation du SyMPaC vise à impulser **des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie via entre autres la redynamisation du dispositif de circuits courts et d'actions d'information en lien avec les 3 EPCIs du territoire et le SyMPaC.**

Il est donc proposé de renouveler le soutien financier du SyMPaC à hauteur de 7 000 € TTC pour une dépense totale de 174 500 € TTC.

Le plan de financement 2020 est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT TTC			
Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Rémunération du personnel	136 000 €	Conseil Régional Hauts de France (78%)	136 000 €
Frais de déplacement et de mission	5 000 €	SyMPaC (4%)	7 000 €
Frais de fonctionnement et d'hébergement	33 500 €	CCI Côte d'Opale (18%)	31 500 €
TOTAL	174 500 €	TOTAL	174 500€

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- habilitier le Président à signer les conventions avec la CCI Côte d'Opale ;
- engager la dépense de 7 000 €.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

son envoi en Sous-Préfecture le 2 juillet 2020

son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 2 juillet 2020

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS





COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2020

Le vingt-quatre juin de l'an deux mille vingt, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le huit juin deux mille vingt, s'est réuni à CALAIS en la salle du Grand Salon, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS, Président et sous la présidence de Monsieur Michel HAMY en ce qui concerne le vote du compte administratif.

Etaients présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT; Michel HAMY, Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE-VAMPOUILLE (pouvoir Mr AGIUS), Jacqueline DEWET (pouvoir Mme HEUX), MM. Guy ALLEMAND, Gérard CLAIS (pouvoir Mme HEUX), Alain FAUQUET (pouvoir Mme MULOT-FRISCOURT), Gérard GRENAT (pouvoir Mr MIGNONET), Francis LECOCQ (pouvoir Mr HAMY), Bernard LELIEVRE, Dominique LEGRAND (pouvoir Mme DUCLOY), Fabrice MARTIN (Pouvoir Mr DUMONT), Pascal PESTRE (pouvoir Mr MIGNONET), Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS (pouvoir Mr WAY), Béatrice BOULANGER (pouvoir Mr MELCHIOR), MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH, (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

M. Gilles COTTREZ (pouvoir Mr KIDAD), Bruno DEMILLY (pouvoir Mme HAVART), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET), Pierre PREVOST (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI (pouvoir Mme HAVART), Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr BUY) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).